

Autour du Rey

Journal municipal - n°47 Juin 2020

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs.

Nous serons garants de respecter tout au long de notre nouveau mandat nos objectifs pour améliorer la qualité de vie de chacun. Tout n'a peut-être pas été parfait, nous en sommes conscients et nous avons bien entendu vos remarques durant la campagne. Toutefois, et malheureusement, il y a des chantiers pour lesquels la commune n'a pas toujours de levier et il est difficile de faire avancer ceux-ci lorsque la compétence ne nous appartient pas. Pour exemple, nos routes départementales où nous ne sommes pas décisionnaires. Dans certain cas aussi, il est important de réfléchir à l'ensemble des travaux qui seront réalisés (enfouissement réseaux divers ...) avant d'entreprendre la réfection du revêtement définitif d'une route.

Louvie-Juzon, au coeur de la Vallée d'Ossau, est un passage obligé pour les familles, pour les randonneurs, pour les touristes. L'économie de notre village ne s'en trouvera que plus reconfortée si nous continuons à améliorer la circulation routière, cycliste et piétonne entre le coeur du village, ses hameaux et ses quartiers. Nous profiterons des différents travaux (maison de retraite, CD35) pour mettre en oeuvre des aménagements de sécurisation.

Vous attendez de notre part de la transparence et **plus de communication**. Bien que nous ayons toujours été réactifs et à l'écoute, nous n'avons pas toujours été bien entendus. Soyez en certains, la communication fait partie de nos priorités. Pour les travaux vitaux et structurants des commissions seront mises en place et une information générale sera diffusée.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été auprès de vos proches.

Patrick Labernadie

Vous nous avez renouvelé votre confiance. Toute l'équipe municipale vous remercie.

Sommaire

Page 2 - **Le Confinement**

Page 3 - **Les Elections**

Page 4 - **Les Commissions**

Page 5 - **Le Budget 2020**

Page 7 - **Les Ecoles**

Page 8 - **Le Pastoralisme**

Page 9 - **La Mairie**

Page 10 - **Le Site internet**

Page 11 - **Informations diverses**

Page 12 - **Autres informations**

Annexe 1 - **Consultations Jardins Partagés**

Annexe 2 - **Infos Pratiques**

Le Confinement

Le 15 mars, lors des élections municipales,

les prémices du confinement étaient en place. Les électeurs venus nombreux, 71,44% de participation, un taux important sachant l'inquiétude liée à l'épidémie. Tous les habitants ont été vigilants et chacun a respecté toutes les mesures sanitaires à observer. Tout s'est déroulé sans incident.

Dès le lendemain, se planifiaient les réunions pour mettre en place le Maire et les Conseillers, mais c'était sans compter sur le Coronavirus. Tout fut annulé à l'annonce du confinement général.

A partir de là, la municipalité a déclenché et adapté le Plan Communal de Sauvegarde à la COVID-19. Réagir au plus vite a été le mot d'ordre des élus pour coordonner les services d'aide aux personnes vulnérables, instaurer les permanences, informer les habitants des dispositifs en place localement et au niveau national.

Très vite, une communication particulière a été faite par la distribution de lettres d'informations précisant : les permanences de la Mairie, heures d'ouverture des commerces pour les produits de premières nécessités, les indications concernant les services médicaux ou hôpitaux, les décrets préfectoraux et des attestations de sorties.

Une organisation particulière a été mise en place pour accompagner au mieux nos aînés durant toute la période du confinement. Appels hebdomadaires pour s'assurer de leur bien-être et organiser au besoin les courses de premières nécessités, pharmacie, etc.

Nous nous devons de remercier chaleureusement :

- Les nombreuses personnes qui se sont déclarées volontaires,
- Nos commerçants pour la réorganisation de leurs services,
- Nos employés communaux pour leur adaptabilité et leur disponibilité.

Un tel élan de solidarité doit être souligné.



Le 13 avril, le comité des fêtes, avec beaucoup de regrets, a annoncé

l'annulation des fêtes de l'ascension. Les sérénades sont reportées à l'occasion des fêtes du 11 novembre.

Le comité projette de mettre en place une ou plusieurs activités pour petits et grands durant l'été dans la mesure du possible. Vous serez informés par affichage dans le village et sur la page facebook du comité.

Vous pouvez envoyer vos questions et/ou suggestions à

comite.louvie-juzon@gmail.com

Le comité des fêtes de Pédestarrès - Pédéhourat avec beaucoup de regrets a annoncé également l'annulation des grillades et des fêtes de la St Jean.

Le grand Trail de la Vallée d'Ossau (GTVO) qui devait avoir lieu le 11 juillet est annulé.

En remplacement un trail Louvie-Laruns pour le 8 novembre est en cours d'organisation.

L'équipe organisatrice du Challenge d'Ossau a décidé d'annuler l'ensemble de ses courses.



Cette année, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée dans la plus stricte intimité. Après la lecture du message officiel du président, sur la place déserte, Monsieur le Maire et ses adjoints ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts en l'honneur des soldats de la seconde guerre mondiale.

Les Élections

La **CRISE DU CORONAVIRUS** a chamboulé le calendrier de la municipalité. Après les élections du 15 mars, toutes les affaires courantes ont été suspendues.

Le premier conseil, s'est déroulé le **23 mai 2020** et le budget de l'année n'a été voté que ce mois-ci.

Vous en trouverez le détail dans le compte-rendu du conseil municipal qui s'est tenu le 15 juin, sur le site internet.

CONSULTATION CITOYENNE : Le projet de **JARDINS PARTAGES** était l'un des projets de campagne de la liste « **Du bourg aux hameaux** »

Afin de satisfaire au mieux les souhaits des louveteaux, **une concertation publique** est lancée. Vous trouverez dans votre bulletin municipal un feuillet avec une dizaine de questions pour donner votre avis sur ce projet.

Vous pourrez soit déposer votre réponse dans la boîte à lettres de la mairie, soit y répondre directement à partir du site internet louvie-juzon.fr

La date limite de dépôt des réponses est fixée au 30 septembre 2020.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Remerciements aux membres de l'ancien conseil municipal. « Je me dois de saluer les élus du précédent Conseil en les remerciant de leur engagement. Leur modestie souffrira déjà suffisamment de ce maigre hommage. Leurs conseils judicieux, leur lucidité manqueront à notre équipe et à moi-même. » (extrait de la lettre d'investiture de Mr le Maire, consultable sur le site internet.)

LE TOP DU DÉCONFINEMENT DONNÉ, LE PROCESSUS DES ÉLECTIONS PEUT ÊTRE RELANCÉ.

Le 23 mai, un premier Conseil Municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints.

Ont été élus à la majorité :

Monsieur Patrick LABERNADIE et Anne-Marie BARRAQUE 1ere adjointe
Jacques BELTRAN, 2eme adjoint
Chantal BECAAS, 3ème adjointe
Guy CLAVERE, 4ème adjoint

Le 2 juin un second Conseil s'est réuni pour la nomination des commissions et des référents.

Ont été désignés :

Marie PEES - conseillère municipale
Référente Animation

Paul LAMOURE - conseiller municipal
Référent Electrification

Doriane DUMONDELLE - conseillère municipale
Référente Communication

Jean Michel BASCUGNANA - conseiller municipal
Référent Ecoles

Hélène SEMPERE-COUSTEY - conseillère municipale

Hervé LOUSTALET - conseiller municipal

Marie-Christine GARROCQ - conseillère municipale

Jean-Pierre GABASTON - conseiller municipal

Chantal HUSTE-MIRASSOU - conseillère municipale

Christian LASSALLE - conseiller municipal



Monsieur le Maire et sa nouvelle équipe

Les Commissions

Les titulaires et délégués des différentes commissions ont été nommés lors de la séance du 2 juin 2020. Cette réunion s'est tenue sans public dans les conditions sanitaires en vigueur. A l'issue des élections ont été nommés :

- Marie PEES, référente animation, culture.
- Paul LAMOURE, référent gestion des contrats de maintenance et éclairage public.
- Doriane DUMONDELLE, référente communication, information et associations.
- Jean-Michel BASCUGNANA, référent affaires scolaires et périscolaires.

Commission appel d'offres – Titulaires : J.BELTRAN, G.CLAVERE, JP.GABASTON Suppléants : C.BECAAS, M.PEES, C.LASSALLE

Commission voirie et travaux – J.BELTRAN, M.PEES, JM.BASCUGNANA, H.LOUSTALET

Commission communale d'actions sociales (CCAS) – AM.BARRAQUE, C.BECAAS, MC.GARROCCQ, M.PEES, C.HUSTE-MIRASSOU, JP.GABASTON

Commission des affaires scolaires – AM.BARRAQUE, JM.BASCUGNANA, C.BECAAS, JP.GABASTON

Commission finances et budget – G.CLAVERE, M.PEES, D.DUMONDELLE, C.HUSTE-MIRASSOU, JP.GABASTON

Commission des impôts directs – G.CLAVERE, P.LAMOURE, M.PEES, J.BELTRAN, C.BECAAS, C.HUSTE-MIRASSOU, JP.GABASTON

Commission agricole, pastorale et écobuage – G.CLAVERE, H.LOUSTALET, C.LASSALLE

Commission forêt – G.CLAVERE, JM.BASCUGNANA, C.LASSALLE

Commission communication, informations et associations – D.DUMONDELLE, G.CLAVERE, C.BECAAS, P.LAMOURE

Commission animation – culture – M.PEES, P.LAMOURE, H.SEMPERE

Commission environnement – MC.GARROCCQ, H.SEMPERE, C.BECAAS

Correspondant défense- sécurité – J.BELTRAN

Le détail des élus nommés dans les commissions syndicales est consultable sur le site internet.

Les Elus « Ensemble redynamisons Louvie »

... sont à votre écoute et à votre disposition.

Notre présence dans les différentes commissions nous permettra de porter votre parole, vos remarques, vos idées, vos griefs.

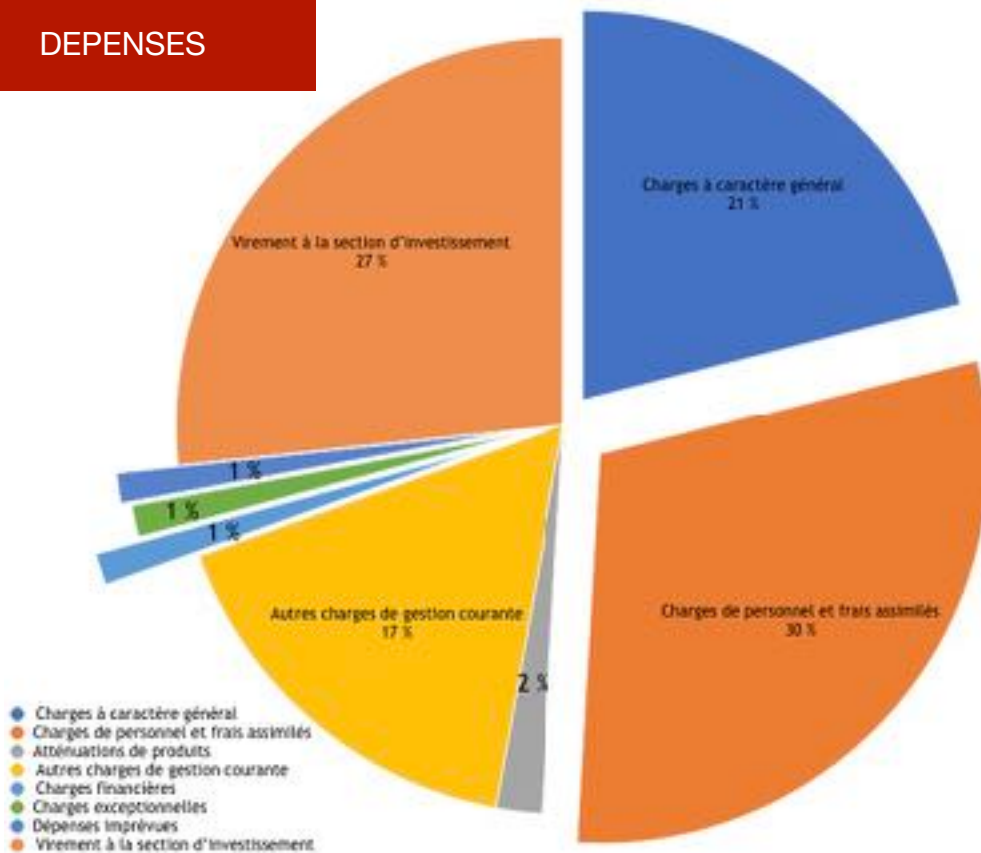
Vous pouvez nous joindre par mail : dynamisonslouvie2020@gmail.com

Ou par téléphone : [JP.Gabaston 06.60.81.72.54](tel:06.60.81.72.54) - [C.Husté-Mirassou 05.59.05.68.87](tel:05.59.05.68.87) - [C.Lassalle 07.60.68.02.07](tel:07.60.68.02.07)

Le 23 Mai, le Conseil Municipal s'est réuni pour élire le Maire et ses Adjoints. Louvie-Juzon n'étant pas Idron, c'est fort logiquement et conforme à l'esprit républicain que M. Labernadie a été élu. Les conseillers municipaux de la liste Ensemble, redynamisons Louvie félicitent M. Labernadie pour son élection. Notre présence est minoritaire au sein du conseil municipal. Néanmoins, nous sommes là pour impulser, accompagner les projets de notre village. Nous ne ferons pas d'obstruction stérile et inutile, qui n'amène que conflit et climat délétère. Si les projets nous semblent aller dans les intérêts de la commune nous voterons pour. Dans le cas contraire nous voterons contre. Nous abordons cette mandature avec enthousiasme, avec la volonté de faire avancer des projets. Nous serons les relais des louveteaux qui nous ont fait confiance et que nous remercions et défendrons leurs différentes requêtes qu'ils nous ont soumis durant la campagne électorale. JP. Gabaston, C. Husté Mirassou, C. Lassalle

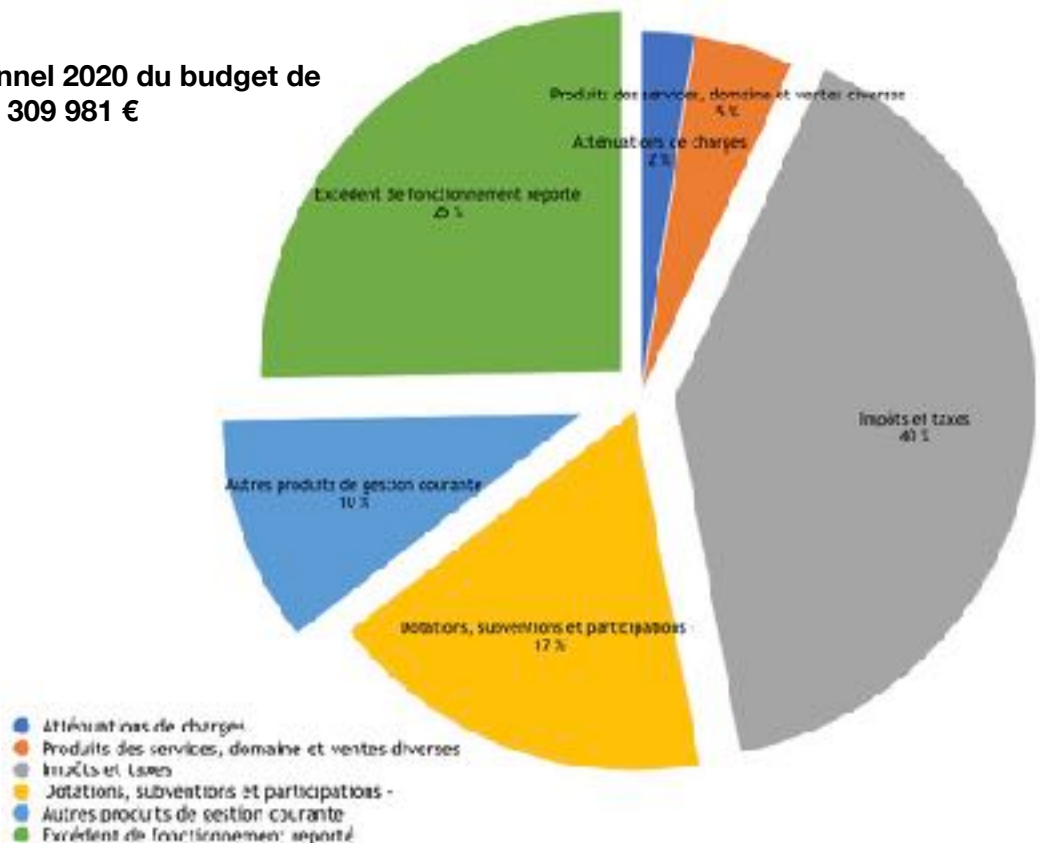
Le Budget 2020 - Fonctionnement ...

DEPENSES



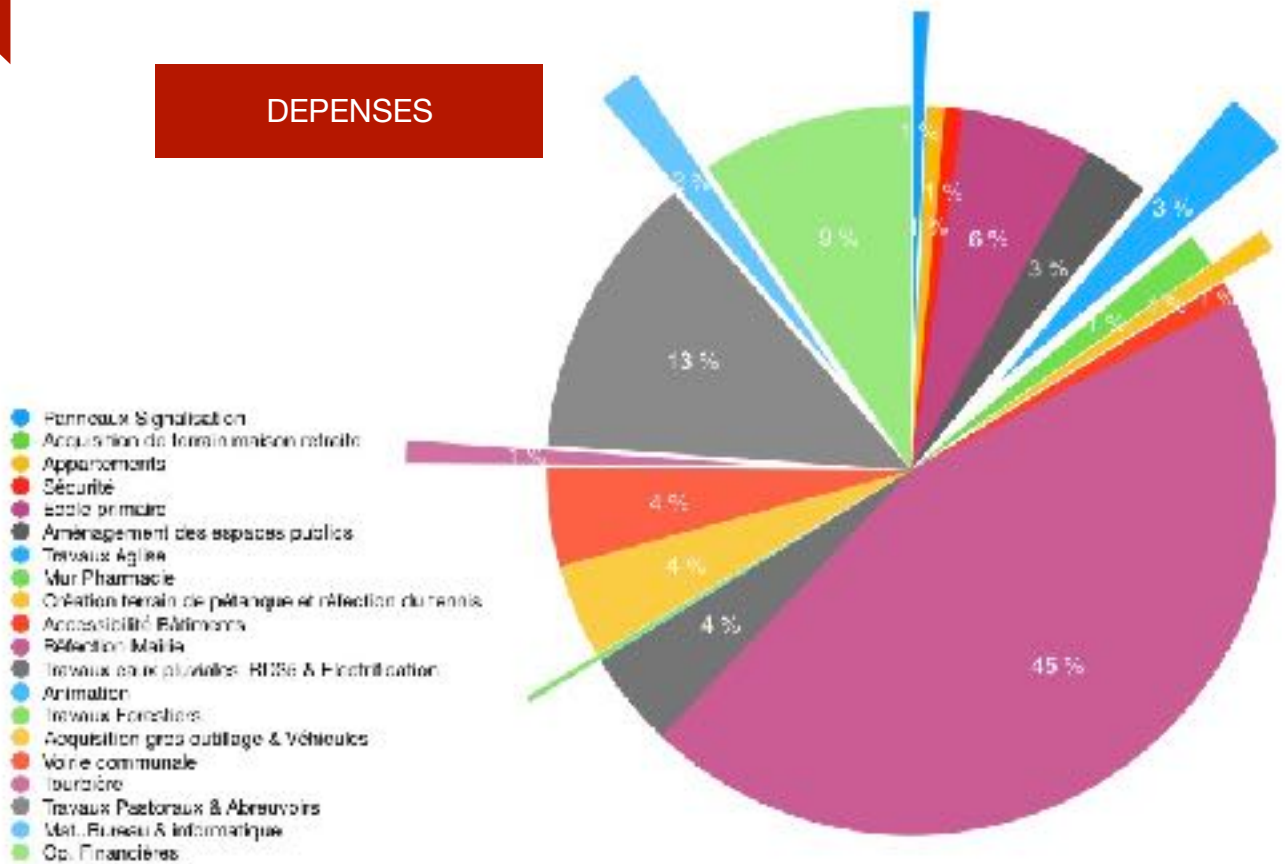
RECETTES

Le montant global prévisionnel 2020 du budget de fonctionnement s'élève à 1 309 981 €

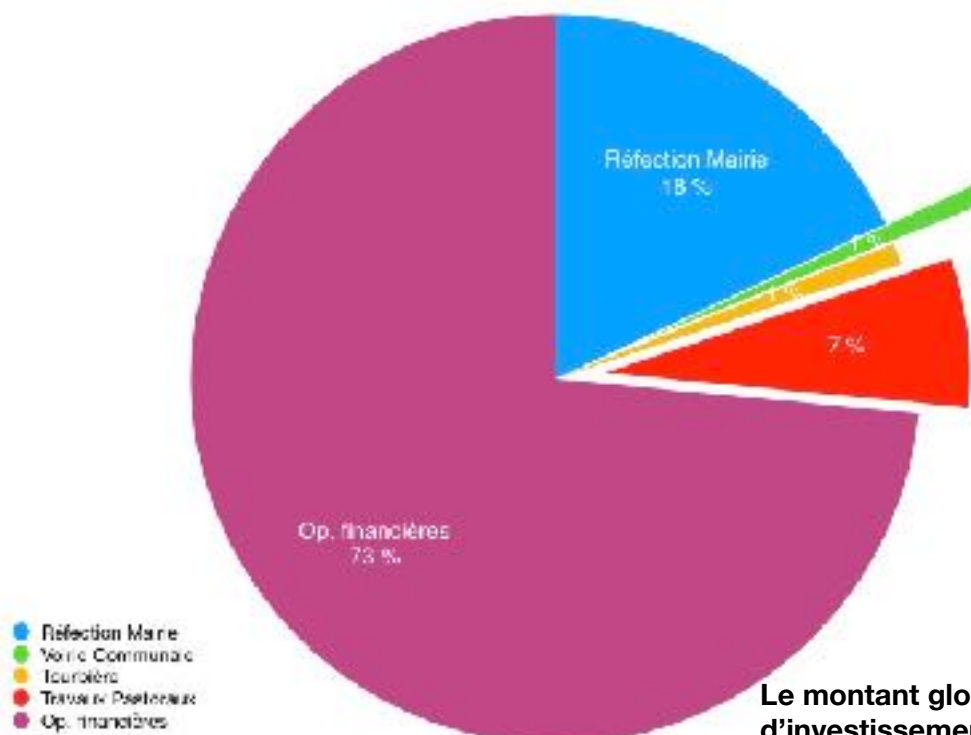


Le Budget 2020 ... Investissement

DEPENSES



RECETTES



Le montant global prévisionnel 2020 du budget de d'investissement s'élève à 1 029 717 €

Les Ecoles

LA DISTRIBUTION DES OEUFS

Les fêtes de Pâques sont arrivées alors que les enfants confinés étaient privés du plaisir de l'école. La mairie a songé à leur apporter quelques petits plaisirs. Le 9 avril, une distribution de chocolats aux enfants scolarisés à Louvie-Juzon s'est organisée grâce aux employées municipales. Nous les remercions vivement.

RENTREE SEPT. 2020

Une bonne nouvelle avec l'arrivée d'un 4^{ème} enseignant et l'ouverture d'une nouvelle classe. Toujours dans un souci d'accueillir nos 84 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2020 dans de meilleures conditions, nous prévoyons l'aménagement d'une garderie sous le préau existant à l'arrière de l'école du pont.

COVID-19

Nous tenons à remercier, chaleureusement :

- Les agents communaux, qui une fois de plus ont été particulièrement impliqués et disponibles durant cette période
- Nos enseignants : Laure, Stéphane et Jean qui après avoir pris connaissance du protocole, se sont battus et n'ont pas baissé les bras pour accueillir les enfants et ce, après qu'ils aient assuré leur suivi durant le confinement !

L'école est ouverte pour tous les écoliers depuis le 22 juin 2020.

La vie à l'école depuis le 14 mai 2020 date de la réouverture.

En accord avec les enseignants, nous avons procédé à la mise en place du protocole pour permettre la réouverture de l'école avec un effectif réduit.

Une logistique très contraignante :

Tant au niveau du matériel : Classes épurées, mobiliers retirés ou filmés, le sens de circulation a été matérialisé par des marquages au sol (classes et couloirs), achats de caissons pour individualiser les fournitures scolaires des enfants, aménagement (jeux) et balisage de la cour de récréation, mise à disposition de savons, de désinfectant, de masques, de visières, de thermomètres, de jeux pour les récréations, de blouses pour les agents, d'un sèche-linge pour l'entretien des vêtements utilisés.

Qu'au niveau humain, avec un besoin doublé en personnel sur certains postes (Gestion des enfants dans leurs déplacements au sein de l'école, nettoyage des salles et des toilettes), afin de respecter les règles de distanciation et de désinfection.

Le planning a été très compliqué à établir (Merci Christine) !

Cantine et garderie

La municipalité a fait le choix de proposer les services habituels, même pour un nombre d'enfants limité : ouverture de la cantine avec repas chauds et équilibrés élaborés par notre cantinière, réaménagement des locaux, achat de plateaux compartimentés, les garderies ont été assurées quand cela a été nécessaire.

Seul bémol pour les parents : pour la restauration et la garderie, nous avons été obligés d'être rigoureux pour l'accueil des enfants, c'est pour cela que nous n'avons pas pu répondre positivement à des demandes de dernière minute (Exemple : cantine inscription au jour le jour). Les règles sanitaires nous ont imposé un planning strict pour l'accueil.



PASTORALISME

LORS DES DIFFÉRENTES

REUNIONS DE TRAVAIL organisées pendant le confinement par Monsieur le Sous-Préfet avec les élus, à aucun moment il n'a été question de différer ou d'interdire le départ en estives.



LE REY 2020

1 Jument
20 Brebis
2 éleveurs

Toute la préparation administrative et technique s'est déroulée normalement. Les troupeaux locaux et extérieurs sont montés conformément au règlement de la commune.

Seul bémol, la réunion de la commission agricole

qui permet d'aborder tous les sujets liés à l'agro-pastoralisme ne s'est pas tenue et sera programmée courant novembre. Il est important de souligner le travail réalisé par les éleveurs pour maintenir les estives en bon état. Nous les en remercions.

COIGTS 2020

16 Vaches
38 Juments
5 éleveurs

CASTET ARROUGE 2020

220 Brebis
2 Bergers

PEYRANEYRE 2020

112 Vaches
15 Juments
10 Brebis
6 éleveurs

Fin mai, mise en eau des estives de Jaoût.



Dans tous les plus beaux reportages sur la vallée nous sommes toujours impressionnés en découvrant les troupeaux monter aux estives. C'est le signal de l'été. De voir les bêtes partir en altitude pour la saison, nous nous en rejoignons comme si nous les sentions éprises de liberté.

Mais avant, et cela fait aussi partie des traditions, il faut préparer la montagne. Les premiers bergers montent dès le mois de juin aux estives de Jaoût et il faut réparer les abreuvoirs, ouvrir les vannes, étancher les fuites et réviser les systèmes de filtration pour l'alimentation en eau potable des cabanes et pour la fabrication des fromages.

Pour la sécurité de tous, le téléphone satellite a été remis en service. Le système en place autorise aussi, le bon fonctionnement de la télévision et d'internet.

JAOÛT 2020

300 Vaches
60 Juments
2500 Brebis
30 éleveurs
5 Bergers



La Mairie



LES TRAVAUX DE LA MAIRIE se sont achevés une semaine avant les élections. Les élus et le personnel communal se sont mobilisés pour emménager dans les nouveaux locaux.

Tout était prêt pour que les élections se tiennent dans la nouvelle salle du Conseil, et heureusement puisque les obligations sanitaires au 15 mars auraient rendu extrêmement difficile le déroulement du premier tour.

Les travaux d'aménagement des deux appartements qui seront au premier étage de la Mairie débuteront dans un second temps.

La salle du Conseil, qui était auparavant au 1er étage est maintenant au rez-de-chaussée, facilitant ainsi l'accès aux personnes handicapées, et permettant l'économie d'un ascenseur.

L'accueil est un espace lumineux et beaucoup plus convivial que l'ancien petit bureau qui ne permettait pas aux secrétaires de Mairie de travailler aisément tout en respectant la confidentialité.

Et surtout, l'établissement est maintenant aux normes et sécurisé.

Nous rappelons les horaires d'ouverture :

Lundi Mercredi et Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et Jeudi
De 8h à 12h

Tel : 05 59 05 61 70
mairie.louvie@orange.fr

Permanence du Maire, sur rendez-vous



La salle du conseil est maintenant adaptée pour organiser quelques expositions. Si vous êtes intéressés, contactez la commission animation.

Le site internet

DURANT LA PÉRIODE DU CONFINEMENT, le travail à domicile a permis de traiter le problème de l'obsolescence de notre site internet. Nous avons deux possibilités :

- soit payer une nouvelle mise à jour des logiciels,
- soit nous abonner à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) et ainsi bénéficier de leurs services en ligne pour faire une économie annuelle de plus de 50% et même beaucoup plus sur l'année 2020.

Le nouveau site est en place depuis le 15 juin.

Vous trouverez des nouveautés telles que :

- les dernières actualités et l'historique de toutes les brèves parues ces derniers mois,
- un agenda des événements et son historique,
- une réorganisation des différents menus,
- des onglets supplémentaires, comme le chapitre « Tourisme » dans lequel sont regroupées toutes les informations concernant les activités, les manifestations, les hébergements, les restaurants.

Autre nouveauté, au chapitre « Municipalité », une page « Commissions » a été ajoutée afin qu'il soit possible de contacter directement les référents de chacune d'elles.

Avant la fin de l'année, la possibilité de s'abonner à une lettre d'information sera opérationnelle. Au programme, également, une mise en avant plus moderne de tous les acteurs économiques qui jouent un rôle important dans l'attractivité de notre commune.

Et enfin, tous les compte-rendus de réunion des conseils depuis 2015 ainsi que tous les bulletins municipaux, sont disponibles et téléchargeables.



Associations, Comité des Fêtes, Commerçants, Éleveurs, Agriculteurs, Artisans, le site internet de la commune est votre portail pour informer les Louveteaux.



Pour toutes demandes de publication d'une information sur le site.

contactez les référents par courriel :

communication@louvie-juzon.fr



Remerciements aux personnes des services de l'AMRF, pour leur soutien dans la mise en place de notre site internet.

Depuis son installation, nous enregistrons près de 4000 visites par semaine.

Informations diverses

UN POINT DE LECTURE

a été installé à Pédéhourat. Chacun peut prendre ou déposer des livres gratuitement.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

est à nouveau ouverte au public depuis le mardi 2 juin. Les conditions d'accueil sont modifiées afin de répondre au protocole sanitaire et assurer le prêt et le retour des livres en toute sécurité.

Pour rappel le règlement spécifique à la situation :

- Le port du masque est obligatoire,
- Pas plus de deux personnes présentes dans les locaux,
- Respect des règles de distanciation (1 mètre),
- Du gel hydroalcoolique est à la disposition du public à l'entrée,
- Seuls les enfants accompagnés seront acceptés.

Rappel des horaires :

- le mardi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi de 10h à 12h,
- le vendredi de 16h à 18h30.

UN MASQUE POUR TOUT LE MONDE

Dès la mi-avril il apparaissait logique que le port du masque deviendrait une nécessité pour le jour du déconfinement.

Les mairies de la Vallée d'Ossau, soucieuses des difficultés annoncées pour l'achat de protections, ont décidé avec la communauté de communes d'anticiper et de se regrouper pour passer une commande globale. Ainsi, à Louvie-Juzon, nous avons acheté un peu plus d'un millier de masques de façon à ce que tous les habitants, adultes et adolescents,

puissent disposer d'un masque en tissus, lavable et réutilisable jusqu'à dix fois.



Avec la participation financière de la CCVO et la prime de l'état, le prix de revient à l'unité sera minimisé pour la commune.

La commande est arrivée le 9 mai et tous les bénévoles, élus et employés municipaux se sont mobilisés pour que tous les masques soient distribués avant le lundi 11 mai. De même, chaque commerçant, artisan, entrepreneur et employé communal de Louvie-Juzon, a reçu une protection plastique transparente. Au bureau d'accueil de la mairie, une protection en plexiglass a été installée juste avant que le produit ne devienne introuvable.



LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS

qui avait été vandalisé dans la nuit du 5/6 mars et qui n'avait pas pu être réparé durant la période de confinement est à nouveau en service.

La nouvelle **antenne téléphonique FREE** installée en 2019, hors service actuellement sera opérationnelle fin de l'année 2020 selon l'opérateur.

L'arrêté interministériel du 2 mars 2020 paru au journal officiel le 13 mars 2020, reconnaît la commune de Louvie-Juzon en état de catastrophe naturelle pour les inondations survenues entre le 12 et 14 décembre 2019

Autres Informations

DÉGRADATIONS : la mairie déplore que l'effort de la commune et des employés municipaux fasse l'objet régulièrement de dégradations au détriment des usagers qui en ont fait la demande pour le bien de la communauté. C'est ce qui s'est produit, avec la table qui avait été installée au pont vieux et qui a été retrouvée dans le gave et diverses autres dégradations sur des panneaux de signalisations et barrières de protection.

Nous regrettons infiniment ces actes de malveillance.

Nous rappelons que les propriétaires des **chiens errants** sur la voie publique sont passibles d'une amende. Ces braves bêtes ne sont pas toujours conciliantes avec les cyclistes et automobilistes qu'ils poursuivent pour des raisons insoupçonnées mais qui toutefois importunent les passants. Par ailleurs, ce sont les employés communaux qui sont de corvées pour le ramassage des excréments déposés au milieu de nos trottoirs. Il serait regrettable de devoir récupérer les chiens à la fourrière.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Ces derniers mois, plusieurs dépôts sauvages ont été localisés sur la commune. Des comportements peu citoyens sont à déplorer, d'autant que la vallée est dotée de deux déchetteries qui sont ouvertes tous les jours de la semaine et permettent de se débarrasser des déchets verts, gros électroménagers et l'ensemble des autres déchets gratuitement.

Les horaires de la déchetterie de Louvie-Juzon :

Lundi - Mardi - Jeudi : 14h -18h
Mercredi -Vendredi : 10h - 12h
Samedi 10h -12h et 14h - 18h



Montagne du Rey - Peut-être organiser une journée montagne propre ?

AGENDA

La **TROUPE du THÉÂTRE des LOGES** sera présente à Louvie-Juzon aux Jardins de la Grange, les 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 août. Au programme une nouvelle pièce « **TURCARET** », un spectacle humoristique d'Alain-René LESAGE. On devrait y rire, nous prévient Michel Mourtérot. Nous les attendons avec impatience.

Les **ESTIVES MUSICALES INTERNATIONALES** - Les concerts 2020 ont été annulés en raison des circonstances sanitaires. Toutefois, Jean-Étienne Beillard fera visiter l'église de Louvie-Juzon et fera une présentation et une audition de l'**ORGUE HISTORIQUE** le dimanche 19 juillet 2020 à 10h. Une autre visite sera organisée le dimanche 9 août 2020 à 10h. Renseignements - Jean-Étienne Beillard : 07 89 56 55 77

Des visites gratuites de la **FERME FRADY** sont programmées chaque jeudi du 9 juillet au 27 août entre 15h et 18h. Renseignements – Clémentine Ciadous : 05.59.40.87.91

Visitez également l'agenda sur le site internet pour plus d'informations en temps réel.